



Déclaration liminaire du SNUipp.FSU65 CTPD du 11 février 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous ne pouvons pas aborder ce CTPD sans manifester notre colère et notre opposition à la politique de ce gouvernement vis-à-vis de l'école publique.

Avant d'aborder le fond des questions qui nous ont conduit hier à être un millier dans les rues de Tarbes, enseignants, parents et élus ceints de leur écharpe pour la plupart, nous tenons à dénoncer la forme, ou la méthode si vous préférez, avec laquelle cette réunion de travail a été préparée par rapport aux organisations syndicales.

Le calendrier tout d'abord. Jamais aussi peu de temps n'a été octroyé entre l'envoi des documents préparatoires et la tenue des réunions statutaires, mais également entre le CTPD et le CDEN. Nous comprenons bien la finalité de cette précipitation et nous la condamnons. Vous souhaitez réduire à la portion congrue le rôle des représentants des personnels que nous sommes. Comme toujours avec ce gouvernement, on se répand à longueur de temps sur la volonté de privilégier le dialogue social, alors que dans la réalité c'est l'inverse qui se produit.

Par ailleurs, vous n'avez fait qu'une simple apparition lors du temps d'échange que vous aviez convoqué le mardi 1er février.

Les documents que vous nous avez adressés ensuite. Les documents se sont succédés apportant leur lot de modifications sans que nous soyons informés des choix qui vous ont conduit à retirer ou ajouter des postes d'une première liste que vous nous avez adressée sans aucune explication utile à sa compréhension. Vous n'avez pas jugé nécessaire de nous faire parvenir un état des lieux de la situation départementale concernant les effectifs globaux des élèves et le taux d'encadrement réel de ceux-ci, taux d'encadrement sur lequel les calculs s'appuient pour définir la dotation départementale. Pas d'éléments non plus pour situer notre département dans l'ensemble de l'académie, que ce soit du point de vue de l'évolution démographique ou de la structure du tissu scolaire. Pas plus que sur la dotation départementale destinée aux emplois en contrats aidés, contrats dont nous demandons la transformation en postes statutaires destinés à des personnels formés et qualifiés.

Sur le fond maintenant.

Vous aurez noté que la mobilisation monte dans le pays en raison des conséquences que les restrictions budgétaires infligées à notre ministère font peser sur l'avenir de l'école publique, de ses élèves et de ses personnels. Partout la colère gronde. Il faut être sourd ou aveuglé par son idéologie pour ne pas l'entendre et ne pas la voir.

Ce budget, qui est largement inférieur (de plus de 15%) à celui de la majorité des pays de l'OCDE, pénalise les objectifs que notre pays devrait avoir en matière d'enseignement et notamment dans le 1er degré.

Ces économies imposées par le gouvernement amputent de façon alarmante les moyens qu'il faudrait mettre en oeuvre pour que notre école publique soit à la hauteur de l'ambition que les citoyens sont en droit de nourrir pour l'éducation de leurs enfants. L'ambition légitime que tous les élèves réussissent leur scolarité, où qu'ils soient, quels qu'ils soient.

La suppression de 16000 nouveaux emplois à la rentrée décidée de façon aveugle et irresponsable par le gouvernement va encore pénaliser les plus démunis de nos élèves.

En examinant les arguments communiqués par nos collègues pour défendre le maintien d'une classe, ou d'une école, nous sommes conduits à faire le constat suivant : les difficultés sociales, l'instabilité affective, l'insécurité permanente dans laquelle vivent un certain nombre de nos jeunes élèves, s'accroissent d'année en année, donnant à l'école une responsabilité grandissante pour que leurs parents puissent envisager un avenir moins sombre que le présent qu'ils vivent.

Non seulement l'éducation est notre avenir, mais pour la majorité des Français, elle est notre seul espoir.

La suppression de 26,5 emplois dans notre département, alors que les enfants de 2 ans ne peuvent plus être scolarisés dans de nombreuses communes, que les effectifs vont augmenter dans toutes les classes, que les RASED n'arrivent plus à faire face aux besoins d'aide signalés par les écoles, que les remplacements connaissent et vont connaître de grosses difficultés l'an prochain, que les moyens dévolus à l'aide pédagogique, Conseillers Pédagogiques de spécialités supprimés l'an dernier et cette année les itinérants en langue vivante, que les écoles ne savent pas si les aides à la direction seront renouvelées, que la formation initiale et continue des enseignants se trouve anéantie en l'espace de 2 ans, conduisent les parents à occuper des écoles, à engager des actions de résistance, d'une ampleur jamais atteinte dans notre département. La presse locale s'en fait l'écho tous les jours, signe que cette mobilisation est inédite. Inédite également la prise de conscience que si l'école de son enfant n'est pas concernée cette année, les perspectives qui s'annoncent ne sont pas favorables. C'est pourquoi les Parents d'Elèves occupent également des écoles qui ne sont pas sur la liste noire des fermetures, c'est pourquoi ils parlent dans leurs actions de solidarité et d'avenir. Comment accepter en silence, que le pacte républicain fondé sur l'égalité représentée par la création historique de nos Services Publics vole en éclat, que ceux qui sont les plus pénalisés sont avant tout les plus fragiles, les plus démunis, ceux qui n'ont pas eu la chance de naître dans une famille riche !

Notre système éducatif ne résiste que par l'investissement et la conscience professionnelle des personnels. Mais jusqu'à quand pourront-ils colmater les brèches, alors que les moyens diminuent et que les tâches s'alourdissent ?

Dans un tel contexte, le silence est complice. Objectivement complice. Et il confine à l'absurde.

"L'absurde naît de cette confrontation entre l'appel humain et le silence déraisonnable du monde" disait Albert Camus.

Ce n'est pas de mots de consolation dont l'école publique a besoin. Elle réclame des actes, des preuves que le pouvoir est déterminé à lui donner les moyens d'accomplir sa mission.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de faire remonter à notre ministre de tutelle l'absolue nécessité de renoncer aux suppressions de postes qu'il a prévues pour la rentrée 2011, de proposer au Parlement le vote d'un collectif budgétaire, d'ouvrir des négociations avec les organisations syndicales, et d'engager un dialogue avec les partenaires éducatifs, pour qu'enfin l'Ecole Publique retrouve le chemin de la réussite et de l'espoir. Pour nos élèves. Pour tous nos élèves.

Alain Baylac, Hervé Charles, Magali Laborde,
Claude Martin, Joëlle Noguère et Pierre Torres
pour le SNUipp.FSU65